

LE GARANT

Votre garant est votre père votre mère autre (à préciser)

Nom et Prénom.....

Profession.....

Adresse (si différente de l'adresse familiale).....

.....

Code postal Ville

Tél | | | | | | | | | | | | | | | |

E-mail

LISTE DES PIÈCES JOINTES

POUR L'ETUDIANT DEMANDEUR

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité
- Frais de 60€ à l'ordre de AGSU correspondant aux frais de dossier (séjour supérieur à 3 mois)
J'ai bien pris connaissance que mon chèque de frais de dossier sera encaissé dès l'instant où le dossier sera instruit.
OU virement – IBAN : FR76 1027 8069 0000 0212 9950 120
- 2 photos (1 photo à coller sur votre dossier + 1 photo pour la résidence)
- 1 RIB

Si vous êtes un étudiant international

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité ou passeport
- Copie de votre Visa
- Frais de dossier de 60€ à payer par virement - IBAN : FR76 1027 8069 0000 0212 9950 120 (séjour supérieur à 3 mois)
- 2 photos (1 photo à coller sur votre dossier + 1 photo pour la résidence)

POUR LA PERSONNE VOUS CAUTIONNANT GARANT (séjour supérieur à 3 mois)

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité
- Copie du dernier avis d'imposition complet
- Justificatif de domicile (facture de téléphone, électricité...) datant de moins de 3 mois

ATTENTION !

Le garant doit obligatoirement résider en France.

Si vous n'avez pas de garant, vous pouvez contracter la Garantie Visale-Action logement : 03 29 82 03 22 ou www.visale.fr.

Vous pouvez également payer l'intégralité des loyers.

CE DOSSIER EST À RENVOYER

Par voie postale : Maison de l'Etudiant, Espace Louvière - 88000 EPINAL

Ou par mail à : juliette@maisonetudiant.fr

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE